

Tableau synthèse chapiteaux tonnelles barnums

MATÉRIEL À ASSURER	MONTANT DE GARANTIES PROPOSÉES	RISQUES COUVERTS
<p>Bien matériel dont l'Amicale est propriétaire (chapiteau, tonnelle, parasol de marché, parapluie forain)</p> <p>lorsqu'il est entreposé, stocké dans un bâtiment clos et couvert assuré par la Dommage aux Biens du CFA</p>	<p style="text-align: center;"><u>CFA</u> :</p> <p>Frais réels, maximum 20 000 € (franchise 150 €)</p> <p>La garantie est acquise dès lors que le sinistre est avéré sur le bâtiment dans lequel est entreposé le matériel</p>	<p>Incendie, explosion et implosion, chute de la foudre, fumées, dommages électriques, chute d'aéronefs, tempête, grêle, poids de la neige, vol, vandalisme, dégâts des eaux, attentats (précisions dans les CG Assurance Spéciale des Sapeurs Pompiers du CFA)</p>
<p>Bien matériel dont l'Amicale est propriétaire (chapiteau, tonnelle, parasol de marché, parapluie forain)</p> <p>lorsqu'il est monté et installé</p>	<p style="text-align: center;">Sous réserve qu'ils aient été préalablement déclarés à la MNSPF, sont couverts jusqu'à hauteur max de 5 000 € - franchise 150 €</p>	<p>Incendie, explosion, implosion, chute de la foudre, fumées, dommages matériels d'ordre électrique,, émeutes et mouvements populaires, catastrophes naturelles. incendie, explosion, implosion, chute de la foudre, fumées, dommages matériels d'ordre électrique, chute d'aéronefs, choc d'un véhicule terrestre à moteur identifié, tempête-ouragan-cyclone, catastrophes naturelles, attentats et actes de terrorisme, émeutes et mouvements populaires.</p> <p>La garantie est acquise pour le seul usage de l'assuré.</p>
<p>Chapiteau emprunté ou loué par l'Amicale (mise à disposition inférieure à 15 jours consécutifs)</p>	<p>CFA : Locaux occasionnels d'activité</p> <p>Frais réels, maximum 300 000 € (franchise 150 €)</p>	<p>Incendie, explosion, dégâts des eaux</p>
	<p><u>Garantie supplémentaire temporaire :</u></p> <p>Possibilité de souscrire une garantie supplémentaire couvrant la valeur du chapiteau à assurer (une franchise est fixée selon la valeur du chapiteau)</p>	<p>Incendie, explosion, vol, vandalisme, tempête, grêle, neige, chute de la foudre, émeutes et mouvements populaires, catastrophe naturelle</p>